

OBSERVATIONS DE CÉTACÉS, SIRÉNIENS,
CHÉLONIENS ET SAURIENS EN 1955-1956

107 J. CADENAT

I. CÉTACÉS

A. — MYSTACOCÈTES.

Depuis l'observation d'un jeune spécimen de *Balænoptera brydei* échoué à Dakar (Plage de l'Institut Pasteur), le 26 mars 1955, aucune autre « Baleine » n'a été déterminée sur nos côtes.

Cependant quelques observations ont été faites qui se rapportent avec une plus ou moins grande certitude à des animaux de ce groupe.

a) *Gorée, 2 août 1955.*

Un animal évoluant à proximité de l'île de Gorée (côté est) a pu être observé entre 20 h et 21 h 30' par une partie de la population de l'île.

Il possédait un petit aileron dorsal et sa taille fut évaluée à environ 20 m de long.

Il s'agissait certainement d'une espèce de Baleinoptère.

b) *Gorée, 21 août 1955.*

Pendant une heure, de 11 h 30 à 12 h 30, deux gros Cétacés, à aileron dorsal court et arrondi, ont été observés sur la côte est de l'île. Les deux bêtes dont la longueur a été évaluée entre 10 et 15 m (par rapport à des pirogues de pêcheurs) naviguaient de conserve, et très lentement. Leur souffle était puissant.

A aucun moment il ne m'a été possible de voir ni l'avant de la tête, ni les battoirs, ni la queue.

c) *A proximité de l'île des Madeleines, 2 octobre 1955.*

L'équipage (3 Européens et 4 Africains) du *Tyof*, pratiquant à cette époque la pêche aux Requins au moyen de palangres flottants, a pu observer tout près de son bord un gros Cétacé à aileron dorsal, dont la partie visible (tête et dos jusqu'à un peu en arrière du petit aileron dorsal) a été évaluée à 15 ou 16 m.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 32091, ex 1

Cote : B

B. — ODONTOCÈTES.

1. Cachalot (*Physeter catodon*).a) *Entre le 8 et le 21 juin 1955.*

En route de Dakar aux îles du Cap Vert, éperonné un individu à l'aller, et observé au retour, sur une ligne parallèle à la première et à 50 milles au N, un troupeau dont l'importance n'a pu être évaluée.

L'individu éperonné à l'aller appartenait peut-être au troupeau observé au retour faisant route vers le N.

b) *Joal, 12 novembre 1955.*

Un spécimen de 12 m de long capturé aux harpons devant Joal, son squelette figure dans les collections de l'IFAN à Gorée.

2. Orque (*Orcinus orca*).a) *16 mai 1956.*

Un couple observé par M. PARAISSO à proximité de Dakar entre Dakar et Gorée, parfaitement reconnaissable à l'aileron dorsal du mâle et à la coloration.

b) *Kayar, 22 octobre 1956.*

Reste de squelette, en particulier bloc des premières vertèbres cervicales provenant d'un individu échoué sur la plage un an auparavant.

c) *Kayar, 22-23 octobre 1956.*

Observé très nettement et pendant plusieurs heures au cours de l'après-midi de ces deux jours un couple mâle et femelle évoluant doucement à proximité immédiate de la côte, aileron dorsal mâle et coloration de la tête et de la gorge caractéristiques.

3. Globicéphale (probablement *Globicephala brachycephala*).a) *17 septembre 1955.*

Entre 22 et 25 milles dans le W-NW du Cap Manuel. Observation d'un troupeau d'une centaine d'individus évoluant pendant 2 à 3 heures à proximité du « Tiof » procédant à la relève de ses palangres à Requins. Les animaux venaient parfois jusqu'à quelques mètres à peine du bateau.

b) *21 septembre 1956.*

Par 13° 50'N et 17° 43'W, en route vers l'W observé un troupeau important de ces animaux du bord du bateau hydrographe *Léon Coursin*.

La température de l'eau en surface était de 27°05.

c) *23 septembre 1956.*

Par 13° 27'N et 17° 59' W, observé dans l'après-midi du bord du *Léon Coursin* un troupeau assez important *en période d'accouplement*.

La température relevée en surface était de 27°05.

d) 29 octobre 1956.

Plage de Pikine. Observation de la carcasse d'un individu mesurant 4 m (sans la queue) échoué sur la plage depuis 2 ou 3 jours (crâne conservé).

4. Grand Dauphin gris à museau court (*Tursiops truncatus*).

Rares sont les cas d'identification précise ; la plupart des observations ont été faites sur des animaux en mer, et les déterminations, faites avec quelques doutes, sont basées sur l'allure générale et la taille des animaux rencontrés.

a) 20 octobre 1955.

Dakar, corniche au-dessous du Gouvernement général, une troupe d'une quinzaine d'individus évoluant lentement (couleur uniforme, bec court, taille évaluée 3 m 50).

b) 21 octobre 1955.

Gorée, autour de l'épave du *Tacoma* une petite troupe de Delphinidés présentant les mêmes caractéristiques que les précédents.

c) Première quinzaine de novembre 1955.

Au large du Cap Rouge et au-dessus des fonds d'environ 40 à 45 m, par M. MANIACCI, armateur commandant le petit chalutier *Jacqueline* a eu à plusieurs reprises son filet attaqué à la remontée par des troupes de Delphinidés gris, à museau court mesurant environ 3 m 50 de longueur ; les animaux étaient éloignés au moyen de pétards explosifs.

d) 1^{er} décembre 1955.

Devant Gorée, par mer absolument plate, une vingtaine de bêtes de teinte grisâtre uniforme, de taille comprise entre 3 m et 3 m 50, évoluant avec lenteur.

e) Joal, 15 décembre 1955.

Un spécimen pris dans des filets à Requins (crâne conservé).

f) 10 janvier 1956.

Gorée, à proximité immédiate des digues, observé quelques *Tursiops* en compagnie de bêtes plus petites qui étaient des Dauphins communs.

Du 20 décembre 1955 jusqu'à ce jour diverses observations de troupeaux mixtes comprenant très probablement *Tursiops* et *Delphinus* avaient été faites entre Dakar et Gorée.

g) 13 janvier 1956.

Dakar (entre le Lido et le Cap Manuel), M. DERIVOT observe un petit Cétacé échoué depuis une huitaine de jours, mesurant 3 m. Le crâne conservé à Gorée a montré qu'il s'agissait d'un *Tursiops truncatus*.

h) 15 janvier 1956.

Gorée, abords de l'épave du *Tacoma*, observé un petit troupeau évoluant lentement et par couples.

i) Du 29 mai au 3 juin 1956.

Les évolutions lentes d'un groupe de bêtes, de taille évaluée entre 3 m et 3 m 50, ont pu être observées aux abords immédiats de Dakar (du port à l'Anse Bernard) et de Gorée ainsi qu'entre ces deux points.

j) 15 janvier 1957.

M' Bour, un individu long de 3 m 68. 370 kg (museau de 15 cm), dents $\frac{20-21}{18-19}$, pris dans des filets à requins.

5. Dauphin commun (*Delphinus delphis*).

a) 10 novembre 1955.

Yenn, un exemplaire dont la tête a été examinée et conservée à Gorée a été pris au moyen d'une senne de plage. Il faisait partie d'un troupeau important observé à Yenn même.

b) 17 au 29 décembre 1955.

Gorée, observations de plusieurs troupes d'une vingtaine d'individus environ paraissant bien appartenir à cette espèce.

c) 21 décembre 1955.

Joal, un très jeune spécimen mâle pris à la main à proximité immédiate de la plage, mesurait 1 m 23 de longueur totale et pesait 12 kg 200.

d) 10 janvier 1956.

Gorée, un groupe observé en compagnie de *Tursiops truncatus*.

e) 26 février 1956.

Abidjan, une femelle de 1 m 95 capturée au fusil sous marin (Photos et mensuration dues à M. RANCUREL), de même que pour le spécimen suivant.

f) 18 mars 1956.

Abidjan, une femelle de 1 m 70 capturée également au fusil sous marin.

g) 13 août 1956.

Gorée, observé de très près (ce qui a permis une détermination exacte), quelques individus d'un immense troupeau, évoluant à perte de vue dans toutes les directions.

h) 21 septembre 1956.

Par 18° 50'N et 17° 43'W, en route vers l'W, observé deux bandes importantes jouant le long du bord du *Leon Coursin*.

Température de surface : 27°52.

i) 8 octobre 1956.

Yenn, un grand individu pris à la senne de plage, crâne examiné mesurant 476 mm.

j) décembre 1956.

Yenn, ces animaux ont été observés en abondance dans la région pendant toute la période comprise entre la mi-novembre et fin décembre :

Les crânes de 15 individus pris dans les 5 sennes de plage et filets maillants à Clupéidés ont été examinés à Gorée. Ci-dessous, leur longueur et le nombre de dents.

	LONGUEUR DU CRÂNE en mm	LONGUEUR DES MANDIBULES en mm	DENTS
1	470	415	$\frac{42 + - 41 + (1)}{45 - 43}$
2	455	398	$\frac{46 - 45}{41 - 43}$
3	472	412	$\frac{50 - 50}{50 - 49}$
4	445	386	$\frac{46 - 46}{46 - 47}$
5	480	410	$\frac{52 - 51}{48 - 48}$
6	465	410	$\frac{48 - 47}{45 - 46}$
7	440	385	$\frac{47 - 46}{44 - 45}$
8	470	420	$\frac{51 - 51}{52 - 52}$
9	— 475	420	$\frac{49 - 51}{49 - 49}$
10	465	410	$\frac{51 - 47 +}{47 - 49}$
11	460	395	$\frac{46 + - 50}{49 - 47}$
12	470 +	410 +	$\frac{48 + 49 +}{47 48}$
13	475	412	$\frac{48 48}{47 50}$
14	465	405	$\frac{50 51}{48 49}$
15	450	385	$\frac{48 50}{46 48}$

(1) Bien que le crâne soit celui d'un adulte et qu'il n'ait pas subi de mutilations à l'extrémité. Aucune dent n'est apparente sur les derniers 25 millimètres du museau.

6. — Marsouin commun (*Phocaena phocaena*) (1).

a) 14 avril 1956.

Yenn, une femelle mesurant 1,62 m prise à la senne de plage.

b) Mai 1956.

Yenn (senne de plage), deux individus non mesurés, détermination basée sur : d'une part, une tête osseuse complète ; d'autre part, une mandibule avec toutes ses dents.

c) Décembre 1956.

Des troupeaux importants auront été observés à cette période en compagnie de *Delphinus*. Plusieurs exemplaires auraient été capturés. Aucun matériel toutefois, ne nous est parvenu pour identification.

7. — *Sotalia teuszii*.

a) 29 juin 1956.

Joal, 1 mâle adulte pris dans des filets à Requins. Longueur : 2,48 m ; poids : 166 kg.

b) 14 juillet 1956.

Joal (filets à Requins), un jeune mâle, 1,865 m, 70,500 kg.

c) 18 août 1956.

Joal (filets à Requins), un mâle, 2,40 m, 141 kg.

Des notes spéciales ont été rédigées concernant ces trois spécimens de même que sur un autre pris dans les mêmes conditions et même lieu en août 1955.

Ces diverses observations ont permis d'avoir sur cette espèce des données concernant la forme extérieure et également l'alimentation qui paraît être à base de Poissons, alors qu'il avait été considéré jusqu'ici que ce Delphinidé pouvait être herbivore. Il semble que cette supposition soit le résultat d'une confusion de données se rapportant à des animaux différents.

*
* *

Observations de *Delphinidés* insuffisantes pour permettre une détermination même approchée.

a) 6 septembre 1955.

Gorée, à proximité de l'épave du *Tacoma*.

Un troupeau d'individus de taille évaluée à environ 2 m de couleur sombre uniforme à bec relativement court, à aileron court, à concavité postérieure très marquée, à angle supérieur arrondi.

(1) Les comparaisons actuellement effectuées au British Museum par le Dr F. C. FRASER permettent de penser que les spécimens sénégalais et européen appartiennent bien à la même espèce.

b) *Première quinzaine de septembre 1955.*

Devant Popenguine, troupe de *petits* Dauphins (à bec) observée par l'équipage du *Tiof*, sans autres indications.

c) *Deuxième quinzaine de septembre 1955.*

De 20 à 25 milles à l'W. NW du Cap Manuel, l'équipage du même bateau de pêche *Tiof* a observé plusieurs fois des petits Delphinidés différents des précédents ; plusieurs individus furent même harponnés mais aucun d'eux ne put être amené à bord.

d) *Fin octobre 1955.*

Joal, M. BLANC observe un troupeau de bêtes d'environ 2 m de longueur totale évoluant à quelques mètres de la côte.

e) *8 à 10 novembre 1955.*

Gorée. Observé un groupe de petits Delphinidés à bec assez long.

f) *12 novembre 1955.*

Port de Dakar (bassin du Frigorifique), une bande de Dauphins de petite taille (2 m) a été observée dans le port même de Dakar ; malheureusement, aucun détail n'a pu être noté de matière précise.

g) *22 novembre 1955.*

Gorée. Un troupeau a été vu sans qu'aucun détail puisse être noté, dans la soirée de ce jour à proximité de l'épave du *Tacoma*.

h) *23 novembre 1955.*

Gorée. Au début de la matinée du 23 j'ai pu observer une troupe d'une vingtaine d'individus se déplaçant lentement, paraissant d'un gris uniforme plus ou moins clair, suivant l'éclairage au lever du soleil. Leur taille semblait être intermédiaire entre celle des Dauphins communs et celle des *Tursiops truncatus*.

L'aileron dorsal assez pointu présentait une concavité postérieure très marquée. Le bec, court, apparaissait plus conique que cylindrique et ressemblait davantage à un bec de *Lagenorhynchus* qu'à un bec de *Tursiops*.

Dans leur évolution, ils laissaient apparaître d'abord la tête, puis le dos avec l'aileron ; lorsqu'ils plongeaient, le pédoncule caudal et la queue sortaient hors de l'eau pour s'enfoncer ensuite à la verticale.

i) *28 novembre 1955.*

Abords de Gorée et de Dakar, plusieurs observations de petites troupes de 15 à 20 individus de petits Dauphins (à bec) de taille évaluée à environ 2 m.

j) *30 novembre 1955.*

Entre Dakar et Gorée observé quelques unités d'un Delphinidé paraissant de couleur uniforme et mesurant approximativement entre 2 m et 2 m 50.

k) *Du 5 au 17 décembre 1955.*

Très nombreuses observations à Gorée et entre Dakar et Gorée de Delphinidés à becs appartenant à au moins deux espèces :

les uns ayant la taille moyenne de *Delphinus* ;

les autres celle de *Tursiops*.

l) Mars 1956.

Baie de Hann. Plusieurs observations de troupes de Delphinidés à bec, de taille voisine de 2 m 50 évoluant avec un ensemble remarquable par groupes de 2 ou 3, sautant souvent (quelquefois presque à la verticale) au-dessus de la surface à une hauteur évaluée à au moins leur longueur.

La coloration, non uniforme, n'a pu être observée avec exactitude, mais ne paraissait pas être régulière.

m) 22 septembre 1956.

Par 13° 27' N et 17° 59' W (température de surface 27°05) du bord du *Léon Coursin*, observé en même temps que des Globicéphales divers Delphinidés de la taille du Dauphin commun sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agissait de cette espèce ou d'une autre.

n) 4 octobre 1956.

Gorée. Entre Dakar et Gorée observations de Delphinidés de taille avoisinant 2 m de long en très grande quantité dans toutes les directions.

o) 11 octobre 1956.

De Gorée observé des troupes multiples de Delphinidés à bec, bien visible, de taille avoisinant 2 m.

*
* *

OBSERVATIONS SPÉCIALES.

A. — *Extraits des archives des pêcheries de Requins de M. COUARD, d'octobre 1948 à décembre 1950.*

Au cours de ces deux années les captures dans les filets à Requins de 44 individus appartenant à plusieurs espèces de Delphinidés (probablement au moins 4) ont été notées, réparties de la manière suivante, suivant les mois de l'année.

Janvier.....	4 (3 à Joal, 1 en Casamance)
Février.....	2 à Joal
Mars.....	3 à Joal
Avril.....	2 à Joal
Mai.....	2 en Casamance
Juin-juillet.....	0
Août.....	2 à Joal
Septembre.....	0
Octobre.....	2 à Joal
Novembre.....	6 à Joal
Décembre.....	21 (14 à Joal, 7 en Casamance)

Parmi ces animaux figuraient des *Delphinus delphis*, des *Sotalia teuszii*, des *Tursiops truncatus* (reconnus par des restes osseux et en particulier des crânes plus ou moins complets); et très certainement d'autres espèces.

Si l'on considère :

— d'une part, qu'un *Sotalia* adulte de 2 m 48 pesait 166 kg et que le poids d'un *Delphinus* adulte est de l'ordre de 100 kg;

ESPÈCE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
<i>Balaenoptera brydei</i> . . .			Dakar (1) +		
<i>Balaenoptera</i> sp. ?					
<i>Balaenoptera</i> sp. ? ou <i>Megaptera</i>					
<i>Physeter catodon</i>					
<i>Orcinus orca</i>			Guinée (+)		Gorée (2)
<i>Globicephalus</i>					
<i>Tursiops truncatus</i>	Joal (1) M'Bour Dakar (1) + Gorée (10)	Guinée (+)			Gorée (15)
<i>Delphinus delphis</i>	Gorée Dakar	Abidjan +	Abidjan + Guinée (+)		
<i>Phocaena phocaena</i> ? . . .			Guinée (+)	Yenn +	Yenn 2
<i>Sotalia teuszii</i>					
ca 2 m			Guinée ++ (2 espèces)		
sp. sp. } entre 2 et 3 m.			Hann + Guinée + Guinée +		
ca 3 m 50	Dakar +				Casamance +

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
		Gorée (1) Gorée (2)		env. Dakar		
entre Dakar et Iles Cap Vert (nombreux)					Joal +	
			NW Dakar (100) 13° 50'N 17° 43'W nombreux 13° 27'N 17° 59'W	Cayar+(4) Pikine (+)		
Gorée (15)				(10) Gorée	(20) Cap Rouge nombreux	
		Dakar Gorée très nbx	13° 50'N nombreux 17° 43'W	Yenn. +	Yenn + nbx	Gorée Joal Yenn nbx Yenn ?
Joal 1 +	Joal 1 +	Joal 1 +	(13° 27'N) + (17° 59'W) (Popenguine + (2 différents)	Gorée ++ Joal	Dakar +++ Gorée ++ Yenn + Gorée ++	Gorée +.

— d'autre part, que plus de la moitié des spécimens capturés pesaient plus de 200 kg (jusqu'à 352) et étaient dans les archives considérés comme nettement différents et séparés en deux catégories : (Dauphins et Marsouins) pris parfois en même temps le même jour, force est d'admettre la présence parmi ces captures d'au moins deux espèces dont l'une est *Tursiops truncatus* et l'autre reste à déterminer de façon précise (aucun crâne parmi ceux qui ont pu être examinés ne permet d'orienter cette identification).

B. — *Observations spéciales faites par le commandant NOCKIN et l'équipage du clipper thonier « Yolande Bertin ».*

Entre le 5 et le 25 mars 1956, cette unité exerçant son activité entre la côte et les fonds d'environ 500 brasses à une latitude voisine de 8°30' N, de nombreux petits Cétacés Delphinidés appartenant à divers genres ont été observés.

Aucun d'eux n'a été capturé et les essais de déterminations suivants ne sont appuyés sur l'examen d'aucune pièce particulière.

Les animaux observés peuvent être séparés en groupes différents de la manière suivante :

a) bêtes de petite taille (du type *Phocaena*) (1 m 50 à 1 m 75 maximum), sans bec ;

b) bêtes de taille un peu plus grande (2 m environ et jusqu'à 2 m 50) avec bec :

— les unes remarquables par les taches irrégulières visibles sur la peau, ressemblant à des ponctuations (comme chez divers *Prodelphinus*).

— les autres ne présentant pas ce caractère de coloration et appartenant à au moins deux types, l'un de coloration semblant plus claire, fréquente à proximité des côtes (pendant la période de pêche de l'appât), pouvant appartenir au genre *Sotalia*, les autres plus foncés sur le dos, de coloration paraissant moins uniforme, plus abondants au large, pendant la pêche des thons et pouvant appartenir aux genres *Delphinus* et *Prodelphinus*.

c) bêtes de taille sensiblement plus grande (environ 3 m 50 de long) à bec court, de coloration paraissant uniforme et pouvant être des *Tursiops* ;

d) Orques, faciles à reconnaître ces animaux ont été observés plusieurs fois au cours de cette période, détermination appuyée sur la taille et en outre la forme et la taille de l'aile dorsal, la tête sans bec et le système de coloration.

Soit au total pendant cette courte période au moins 6 espèces différentes dont la moitié au moins est encore très mal connue, et peut-être même non entièrement décrite.

Dans le tableau de la page précédente nous avons essayé de résumer les observations précédentes par mois, par espèce et par région.

II. SIRÉNIENS

Lamnatin (*Trichechus senegalensis*).

Au cours de l'année 1956 plusieurs de ces animaux ont été examinés (individus accidentellement pris en mer dans des filets à Requins), et les résultats de quelques autres observations ont pu être notés.

a) *Joal*, 20 avril 1956 (filets à Requins mouillés au S de l'île de Fadiouth devant le lieu dit Mousso ndioré.

Un tout jeune mâle : 1 m 40, 80 kg.

- b) *Joal, 29 juin 1956* (filets à Requins mouillés devant Ngazobil),
1 mâle : 2 m 180, 179 kg. (estomac : plein d'une purée végétale indéterminable).
- c) *Joal, 12 juillet 1956* (filets à Requins mouillés devant Ngazobil).
1 jeune mâle : 1 m 765, 109 kg (contenu stomacal : débris végétaux).
- d) *Joal, 16 juillet 1956.*
Un individu pris dans les filets à Requins était encore vivant au moment de la relève et a été laissé en liberté.
- e) *Joal, 19 juillet 1956* (filets à Requins devant Ngazobil).

Une femelle non gravide : 2 m 25, 171 kg. Contenu stomacal (débris végétaux où l'on pouvait reconnaître des plantules de Palétuvier).

Renseignements obtenus auprès des pêcheurs de la région.

L'espèce est assez abondante, elle est observée fréquemment en mer pendant l'hivernage et plus spécialement autour de deux points situés, l'un devant Ngazobil, l'autre non loin de Mbodiène, où il y aurait des résurgences d'eau douce.

Une observation particulièrement intéressante a été faite en mer entre Joal et Ngazobil au début de l'hivernage 1955 (vers le mois de juillet) par les équipages de deux pirogues :

Il s'agissait d'un troupeau naviguant de conserve dont 15 individus ont pu être dénombrés.

Renseignement obtenu auprès de M. ABGRALL, qui pratique depuis de nombreuses années la pêche aux Requins et dont les filets ont été mouillés en divers points de la côte de la « pointe de Sangomar », entre Gallo et l'embouchure du Saloum.

Des Lamantins ont été capturés à plusieurs reprises dans les filets à Requins, plus spécialement au cours des années 1944 à 1951.

Les filets étaient alors mouillés en mer (à vue de terre), plus spécialement dans la région de Lagoba. Aucune précision quand aux dates, sexes, tailles et poids n'a pu être obtenue.

Toutefois, dans quatre cas, les contenus stomacaux ont été examinés ; tous étaient uniquement constitués de plantules de palétuviers.

Une autre observation intéressante fut celle d'un gros individu adulte surpris alors qu'il était à terre dans la zone recouverte de végétation herbacée en bordure de la plage de sable ; alerté l'animal put regagner assez rapidement la mer et s'éloigna.

III. CHÉLONIENS

I. — *Chelonia mydas.*

- a) *Joal, 19 juillet 1956* (filets à Requins).

♂ largeur carapace.....	57 cm
longueur carapace.....	70 cm
poids.....	55 kg
marginales dorsales	12/1/12.

b) *Kayar, 1 au 3 août 1956* (filets à Requins).

♂ largeur carapace.....	78 cm
longueur —	105
♀ largeur —	85
longueur —	103
♀ largeur —	84
longueur —	102

(Aucun de ces trois spécimens n'a pu être pesé).

Les deux femelles avaient commencé leur ponte et étaient encore porteuses de nombreux œufs.

c) *Joal, 20 août. 1956* (senne de plage).

♀ juv. largeur carapace	39,7 cm
longueur —	44
largeur de tête.....	6,4

d) *Somone, 23 août 1956* (sur la plage).

Deux spécimens, 1 ♂ et 1 ♀ accouplés capturés sur la plage.

La seule carapace ayant pu être examinée (celle de la ♀) mesurait :

largeur de carapace.	83 cm
longueur —	104

Elle présentait deux anomalies de l'écaillure :

1° la dernière plaque neurale (supragypiale) était divisée en deux par une suture parallèle à l'axe du corps aboutissant vers l'avant au bord postérieur de la dernière costale droite.

2° la dernière costale droite était elle-même divisée en deux parties égales par une suture médiane perpendiculaire à l'axe du corps.

e) *Somone, 28 août 1956* (plage).

Une femelle que nous n'avons pu observer et portant des œufs.

f) *Joal, 4 septembre 1956* (filets à Requins).

Une grande femelle non mesurée ni pesée portant également des œufs.

g) *Joal, 3 au 7 septembre* (senne de plage).

Trois individus, non pesés et sexe non noté :

longueur de carapace.....	465 mm	435 mm	445 mm
largeur —	395	370	375
largeur de tête.....	70	63	70
nombre de neurales.....	5	5	5
— costales	4/4	4/4	4/4
— marginales.....	12/1/12	12/1/12	12/1/12
— grandes inframarginales.....	4/4	4/4	4/4

h) *Joal, 10 septembre 1956* (senne de plage).

Une jeune femelle :

longueur de la carapace.....	385 mm
largeur —	335
largeur de la tête.....	60 mm

poids	6,280 kg
nombre de neurales	5
— costales	4/4
— marginales	12/1/12
grdes inframarginales	4/4

Le contenu stomacal a pu être examiné : il comprenait des débris végétaux (algues rouges et vertes sans la moindre trace de Zostères ou Cymodocées) et des débris animaux (Botrilles), très abondants (représentant environ 75 % de la masse alimentaire).

i) *Dakar, novembre 1956.*

Un individu nouveau-né acheté au marché de Sandaga à Dakar, récolté après éclosion dans la région de la pointe des Almadies (conservé dans les collections du Service Technique des Pêches de Dakar.

j) *Joal, 14 janvier 1957.*

Un spécimen pesant 12 kg 500 pour une carapace mesurant 35 cm de large et 45 cm de long.

L'estomac était bourré uniquement d'algues rouges et vertes.

II. — *Caretta caretta.*

Très peu d'observations mais présentant cependant un certain intérêt.

a) *Gorée, 18 août 1956.*

Une grande ♀ capturée sur la plage de Gorée dans la nuit du 17 au 18. Cet individu (qui n'a pu être ni mesuré ni pesé) contenait de nombreux œufs, et était venue à la côte pour pondre.

b) *Dakar, 6 novembre 1956.*

Un spécimen (sexe non noté) est mort en captivité au jardin zoologique de Hann.

largeur de la carapace	40 cm
longueur —	47,5 cm
nombre costales	5/5
— marginales	12/1/12
grdes inframarginales	3/3

Contenu stomacal : bien que du Poisson lui soit offert tous les jours son estomac, ne contenait à l'autopsie que des débris végétaux verdâtres indéterminables. Les poumons présentaient des lésions tuberculeuses responsables vraisemblablement de la mort de l'animal. Une étude histologique et micro-biologique des lésions a été entreprise.

c) *Une autre observation intéressante au point de vue systématique et biologique se poursuit actuellement au laboratoire de Gorée.*

Elle porte sur trois jeunes spécimens nés dans les environs de Dakar (plage des Almadies) le 10 novembre 1955 (à Gorée depuis le 4 septembre 1956) ; ces jeunes faisaient partie d'un lot de 45 nouveaux nés d'une même ponte qui malheureusement n'ont pas été conservés et n'ont pu être observés.

Les trois spécimens conservés (vivants) présentent les caractéristiques suivantes :

NOMBRE D'ÉCAILLES

	SPÉCIMEN A	SPÉCIMEN B	SPÉCIMEN C
costales.	5/5	5/5	5/5
neurales	5	5	5
marginales.....	13/1/12	12/1/14	12/1/12
grandes inframarginales..	3/3	3/3	4/4

Il y a donc à noter une variabilité assez grande du nombre des écailles marginales et, surtout la possibilité de variation également du nombre des grandes inframarginales qui était considéré jusqu'ici comme un des caractères importants et utilisé dans les clefs dichotomiques pour séparer les vrais *Caretta* des *Lepidochelys* :

grandes inframarginales : 3 paires, *Caretta*
 — : 4 paires, *Lepidochelys*.

Le Dr Archie CARR signale de son côté (*in litt.*) l'observation d'un *Lepidochelys* ne possédant que trois paires de grandes inframarginales. Nous avons nous-mêmes observé un cas semblable chez un *Lepidochelys* (voir ci-dessous).

Il serait intéressant de pouvoir préciser le degré de variabilité de ce caractère.

Au point de vue biologie il est à noter que ces jeunes *Caretta* ont été nourries (avec succès) depuis leur naissance jusqu'à leur arrivée à Gorée, de viande de bœuf crue. Une alimentation à base de Poisson a été tentée à Gorée sans résultat, et le régime carné leur a été de nouveau appliqué.

Notes sur la croissance.

DATE	SPÉCIMEN A		SPÉCIMEN B		SPÉCIMEN C	
	longueur carapace	poids	longueur carapace	poids	longueur carapace	poids
	mm	gr	mm	gr	mm	gr
4-IX-56	111	—	121	—	127	—
30-IX-56	116	235	131	340	142	460
30-X-56	128	320	140	415	156	600
30-XI-56	144	430	153	500	174	795
31-XII-56	149	520	160	565	178	910
25-I-57						

Ce qui amène les constatations suivantes :

1° à l'âge de 1 an, deux individus de même espèce, dans les mêmes conditions de captivité, avec une alimentation identique peuvent atteindre un poids sensiblement double l'une de l'autre.

2° l'accroissement de taille et poids très sensible au début (plus de 30 % par mois pour les spécimens A et C pendant les mois d'octobre et novembre, s'est considérablement ralenti pendant les mois de décembre et janvier. Arrêt saisonnier ? ou carence alimentaire due à la captivité.

A noter également chez ces jeunes individus de *Caretta* de moins d'un an la présence sur la carapace de carènes longitudinales, une médiane et une paire latérale, s'atténuant peu à peu avec l'âge. Par ailleurs, chacune des quatre premières écailles neurales est munie à l'arrière d'un fort éperon très apparent en raison de sa couleur très foncée sur le fond clair des écailles.

d) *Cayar*, 13 au 15 octobre 1956.

Deux spécimens pris dans des filets à requins. Seules les indications suivantes ont pu être relevées :

longueur de la carapace.....	65 cm	109 cm
nombre de plaques costales.....	5/5	5/5
nombre de marginales.....	12/1/12	12/1/13

III. — *Lepidochelys olivacea*.

a) *Gorée*, 6 juillet 1956 (filets à Langoustes).

b) *Gorée*, 30 juillet 1956 —

Principales caractéristiques de ces deux individus :

DATE DE CAPTURE	6 JUILLET	30 JUILLET
Sexe.....	♂	♀
Longueur totale.....	1090	905
Longueur de carapace.....	715	665
Largeur.....	605	660
Largeur de la tête.....	130	115
Longueur de la queue.....	250	—
Longueur du membre antérieur.....	360	
Plaques neurales.....	6	6
Costales.....	6/6	6/6
Marginales.....	—	12/1/12
Grandes inframarginales.....	3/3	4/4
Poids.....	41 kg	37 kg
Coloration.....	gris vert	vert olive

Le mâle ne présentait pas la moindre trace des carènes dorsales, chez la femelle par contre, il existait encore une carène médiane bien marquée.

Tous les deux présentent de chaque côté de la mandibule, en arrière du bec corné, une seule grande plaque gulaire.

Seul le contenu stomacal de la femelle a pu être inventorié : il était constitué uniquement par des débris de Crabes.

La remarque la plus importante est le fait que le mâle ne possède que trois paires de grandes plaques inframarginales alors que les clefs dichotomiques classiques en attribuent 4 au genre *Lepidochelys*. Il n'est pas possible d'établir le degré de variabilité de ce caractère.

IV. — *Eretmochelys imbricata*.

Aucune observation.

V. — *Sphargis coriacea*.

Aucune observation directe (voir ci-dessous).

REMARQUES.

Au S de Joal sur la presqu'île de Sangomar, aucune Tortue n'a été prise dans les filets à Requins, jusqu'en septembre 1956. Il semble toutefois que les Tortues aient été malgré tout abondantes à en juger par les traces relevées sur la plage, en période de ponte, plus spécialement entre le 1^{er} et le 20 août.

A l'exception de deux, impressionnantes par leurs dimensions et qui ont été attribuées par les observateurs à des Tortues luth, il n'a pas été possible d'identifier les traces des espèces pondueuses.

En résumé, il est à retenir de ce qui précède :

A) que *Chelonia mydas*

1° pond sur les côtes du Sénégal pendant la période d'hivernage : juillet à septembre ;

2° que les éclosions se produisent dans le courant de novembre ;

3° n'est pas exclusivement herbivore, mais peut avoir une alimentation animale (Botrilles).

B) que *Caretta caretta*

1° pond également sur nos côtes à la même époque (ponte observée en août, naissances observées au début novembre ;

2° se satisfait pleinement d'une nourriture exclusivement carnée (viande de bœuf crue), du moins pendant la première année de son existence ;

3° qu'elle peut être atteinte de lésions pulmonaires tuberculeuses ;

4° que certains caractères classiquement utilisés pour la détermination des *Lepidochelys* et des *Caretta* (plaques marginales et inframarginales) sont sujets à des variations dont nous ne connaissons pas l'ampleur.

C) que *Lepidochelys olivacea*

comme nous l'indiquons ci-dessus est également sujette à des variations des caractères de l'écaillure du plastron.

Le nombre des plaques gulaires et certains caractères de la tête osseuse semblent par contre constants et différents de ceux observés chez les *Caretta*.

2° qu'elle a une alimentation à base de Crabes.

D) que les espèces *Eretmochelys imbricata* et *Sphargis coriacea* n'ont donné lieu à aucune observation directe en 1956.

IV. — SAURIENS

Crocodylus niloticus.

A signaler la présence de ce Crocodile à proximité immédiate de la mer à l'entrée du marigot de Fasna (entre M'Bodiène et Joal) où un individu mesurant plus de 2 m de longueur totale a été tué dans la première semaine de juin 1956, par M. COMETI.